



Communiqué de presse

13 juin 2024

Des brumisateurs dans les écoles pour assurer la continuité de l'enseignement en cas de fortes chaleurs

Ce mercredi 12 juin, M. Xavier Magnin, Maire de Plan-les-Ouates a inauguré des brumisateurs dans les préaux couverts de l'école Pré-du-Camp. Cette infrastructure légère a été installée dans deux établissements scolaires de la Commune afin de rafraîchir les enfants en période de fortes chaleurs et ainsi prévenir les risques liés aux épisodes de canicule. Cette mesure, inédite à Genève, est la première d'une série d'actions initiées par la Commune en lien avec la multiplication des épisodes de forte chaleur.

Dans un contexte où les périodes de canicule sont amenées à se répéter et l'augmentation des températures à s'intensifier, la Commune de Plan-les-Ouates a décidé de prendre, en deux temps, différentes mesures visant à atténuer les effets de la chaleur dans les écoles. Celles-ci s'inscrivent dans une politique globale de prévention des risques pour assurer un cadre d'apprentissage et d'enseignement sain et confortable pour les élèves comme pour le corps enseignant.

Ainsi, dans un premier temps, des brumisateurs ont été installés dans les préaux couverts des écoles Pré-du-Camp et Champ-Joly. **Ce projet innovant fait de ces établissements les premiers du canton de Genève à bénéficier de ce type d'équipements.** Grâce à la diffusion d'une fine bruine, ils créeront des zones rafraîchissantes aux endroits stratégiques, offrant ainsi des îlots de fraîcheur indispensables lors des journées caniculaires. Leur installation a été réalisée en conformité avec les directives du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), permettant ainsi d'écarter tout éventuel risque sanitaire.

Pour Xavier Magnin, Maire de Plan-les-Ouates, « *le bien-être et la santé des élèves et des enseignants sont primordiaux. Ces brumisateurs représentent une solution simple mais efficace pour offrir un environnement d'apprentissage plus confortable lorsque le mercure grimpe.* ».

Parallèlement à cette installation, un plan d'aération nocturne des bâtiments a été établi et pourra être activé durant les périodes caniculaires, avec la participation des concierges du secteur entretien des bâtiments.

Enfin, dans un second temps, la Commune procédera à des adaptations et des installations techniques au sein des bâtiments pour « rafraîchir » les locaux. La réalisation d'un audit énergétique permettant d'analyser le potentiel de rafraîchissement des bâtiments a ainsi été commandé à un bureau d'ingénieurs spécialisé. Un travail sur l'amélioration de la végétalisation des préaux permettant d'éviter les îlots de chaleur a également été initié par les services communaux concernés.

Pour plus d'informations

Nicole Berthod-Hutin

Responsable du Service de l'action sociale et de la jeunesse

022 884 69 60 / n.berthod-hutin@plan-les-ouates.ch